

**COGEP**

**SAS 13 YEARS**  
45 RUE DES FRERES PECCHINI  
13007 MARSEILLE

« CERTIFIE CONFORME »



## **COMPTES ANNUELS 2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024



**COGEP PARIS**  
96 AVENUE RAYMOND POINCARE  
75771 PARIS CEDEX 16  
01 43 12 98 60

## Bilan Actif

		31/12/2024		31/12/2023	
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé ( I )				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	3 443	1 891	1 552	1 620
	Autres immobilisations corporelles	99 366	40 457	58 909	59 065
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	8 260		8 260	8 260
	TOTAL ( II )	111 069	42 349	68 721	68 945
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
ACTIF CIRCULANT	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	662 695		662 695	753 089
	Autres créances	7 088		7 088	34 126
	Capital souscrit appelé, non versé				
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	4 075		4 075	32 696
	Charges constatées d'avance	2 365		2 365	2 257
COMPTES DE REGULARISATION	TOTAL ( III )	676 223		676 223	822 167
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( IV )				
	Primes de remboursement des obligations ( V )				
	Ecart de conversion actif ( VI )				
	TOTAL ACTIF (I à VI)	787 292	42 349	744 943	891 113
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont immobilisations financières à moins d'un an			8 260	
	(3) dont créances à plus d'un an				

## Bilan Passif

	31/12/2024	31/12/2023
Capital social ou individuel	100	100
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
<b>RESERVES</b>		
Réserve légale	10	10
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		215 665
Résultat de l'exercice	412 298	291 856
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>412 408</b>	<b>507 631</b>
<b>Autres fonds propres</b>		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	34 904	41 495
Emprunts et dettes financières divers (3)	67 718	14 026
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 791	89 767
Dettes fiscales et sociales	199 122	238 193
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
<b>Total des dettes</b>	<b>332 535</b>	<b>383 482</b>
Ecart de conversion passif		
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>744 943</b>	<b>891 113</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	412 298,01	291 855,73
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	264 817	377 455
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	34 904	41 495
(3) Dont emprunts participatifs		

# COMPTES ANNUELS 2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

## ANNEXE



COGEP

# Règles et Méthodes Comptables

## Désignation de l'entreprise : SAS 13 YEARS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de **744 943** euros. et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de **412 298** euros

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2024** au **31/12/2024**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/05/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

## Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au **31/12/2024** ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2015-06 du 23 novembre 2015, modifié par le règlement ANC n°2016-07 du 04 novembre 2016.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

## Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

# Règles et Méthodes Comptables

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Concessions, logiciels et brevets : 12 mois
- \* Constructions : 10 à 50 ans
- \* Installations techniques : 5 à 10 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 1 à 5 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- \* Matériel de transport : 3 ans
- \* Matériel de bureau : 2 à 5 ans
- \* Matériel informatique : 2 à 3 ans
- \* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

# Règles et Méthodes Comptables

## Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

# Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice			Valeurs brutes au 31/12/2024
		Réévaluations	Augmentations Acquisitions	Diminutions Virt p.à p. Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>					
Frais d'établissement et de développement					
Autres					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement					
<b>CORPORELLES</b>					
Instal technique, matériel outillage industriels	2 919		524		3 443
Instal., agencement, aménagement divers	6 821		2 330		9 151
Matériel de transport	6 212		952		7 164
Matériel de bureau, mobilier	68 530		14 521		83 051
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>84 482</b>		<b>18 328</b>		<b>102 809</b>
<b>FINANCIERES</b>					
Participations évaluées en équivalence					
Autres participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières	8 260				8 260
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>8 260</b>				<b>8 260</b>
<b>TOTAL</b>	<b>92 742</b>		<b>18 328</b>		<b>111 069</b>

# Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	1 299	593		1 891
Autres instal, agencement, aménagement divers	722	1 103		1 825
Matériel de transport	2 394	2 061		4 455
Matériel de bureau, mobilier	19 381	14 796		34 177
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>23 796</b>	<b>18 552</b>		<b>42 349</b>
<b>TOTAL</b>	<b>23 796</b>	<b>18 552</b>		<b>42 349</b>

## Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires

	Dotations		Amort. fiscal exceptionnel	Reprises		Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et aut	Mode dégressif		Différentiel de durée et aut	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
<b>TOTAL IMMOB INCORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels						
Instal générales Agencet aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
<b>TOTAL IMMOB CORPORELLES</b>						
Frais d'acquisition de titres de participation						
<b>TOTAL</b>						
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>						

## Créances et Dettes

	31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an	
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	8 260	8 260	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	662 695	662 695	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	7 088	7 088	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	2 365	2 365	
	TOTAL DES CREANCES	680 408	680 408	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

	31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans	
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	34 904	34 904		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	30 791	30 791		
	Personnel et comptes rattachés	1 763	1 763		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	17 813	17 813		
	Impôts sur les bénéfices	38 650	38 650		
	Taxes sur la valeur ajoutée	130 239	130 239		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 658	10 658		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	67 718		67 718	
	Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	332 535	264 817	67 718	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)	67 718				

# Charges à payer

		31/12/2024
Total des Charges à payer		5 084
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 970
FOURN. FACT. NON PARVEN.	3 970	
Dettes fiscales et sociales		1 114
DETTES PROV. POUR CP	697	
CHARGES SOCIALES SUR CP	4	
TAXE D'APPRENTISSAGE	277	
DEVELOPPEMENT DU PARITARISME	136	

# Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES

	31/12/2024	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		1 000,00	0,1000	100,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		1 000,00	0,1000	100,00

**13 YEARS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 100 euros**  
**Siège social : 45, rue des Frères Pecchini – 13007 MARSEILLE**  
**879 950 541 RCS MARSEILLE**

---

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE**  
**DU 20 JUIN 2025**

---

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

**DEUXIEME DÉCISION**

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 412.298,01 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » qui s'élève ainsi à 412.298,01 euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

<b>Exercices</b>	<b>Dividendes</b>	<b>Revenus Eligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et bénéficiant de l'abattement de 40%</b>	<b>Revenus Eligibles à l'abattement visé à l'article 158 du CGI et ne bénéficiant pas de l'abattement de 40%</b>
31/12/2023	507.521,06 €	507.521,06 €	-
31/12/2022	-	-	-
31/12/2021	86.000 €	86.000 €	-

**Certifié conforme**

**Nakhone SRIBOUAVONG**  
Président

